CATALOGUE DE FORMATION 2026

VERSION FÉVRIER 2026

Habitat Jeunes
Île-de-France

SOMMAIRE

Des formations spécifiques aux métiers en résidence Habitat Jeunes 4

Informations pratiques 6

Modalités de prise en charge financière 7

Actions collectives territoriales (ACT) 8

Formation en inter-structure 19

Nouveau ! formation intra-stucture 24

Formations réglementaires 25

Développement des compétences des salarié·e·s 26

DES FORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX MÉTIERS EN RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

L'URHAJ Île-de-France réunit une quarantaine de structures gestionnaires et plus de 130 résidences Habitat Jeunes, qui emploient plus de 740 salarié·e·s.

Suivant les grands principes de l'éducation populaire, nous privilégions pour nos formations des pédagogies actives permettant aux équipes du réseau Habitat Jeunes Île-de-France une application directe sur leur poste de travail.
De plus, nous construisons nos formations afin qu'elles constituent un moment privilégié pour les salarié·e·s qui y participent. Elles doivent leur permettre de développer leurs compétences sur une thématique, mais elles sont également un moment d'échanges de pratiques, de rencontres avec d'autres professionnel·le·s, un temps pour réfléchir à ses habitudes professionnelles, prendre du recul et s'inspirer mutuellement.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : ACTIONS DE FORMATION

L'URHAJ Île-de-France est certifiée QUALIOPI : cette certification permet d'attester de la qualité du processus que nous mettons en œuvre en tant qu'organisme de formation (OF). Elle permet à l'URHAJ d'être reconnue par les OPCO (Opérateurs de Compétences tels qu'Uniformation) qui financent la formation des salarié·e·s.

2026 : UNE CONTINUITÉ DANS L'OFFRE DE FORMATION !

Au printemps 2025, la commission formation s'est réunie pour construire le nouveau programme de formations. Les deux formats de prise en charge financière des formations, mis en place en 2025, sont pérennisés pour 2026 : **les formations en Actions Collectives Territoriales (ACT) et les formations en inter-structure.**
Ces deux formats ont permis de mieux accompagner le développement du pouvoir d'agir des équipes et des directions face aux nombreux défis qu'elles rencontrent.

Suite à des demandes reçues, de la part du réseau Habitat Jeunes francilien, d'organisation de **formation en intra-structure** via l'Organisme de Formation de l'URHAJ Île-de-France, la commission a validé cette troisième option, qui vient renforcer notre offre (voir détail page 24).

10 FORMATIONS EN ACT

L'URHAJ sollicite Uniformation pour le financement des coûts pédagogiques de formation dans la cadre des ACT ouvertes par la branche HLA. Ces formations sont donc «gratuites» pour le·la stagiaire et sa structure.
(Voir le détail page 7)

4 FORMATIONS EN INTER-STRUCTURES

Le coût pédagogique des formations en inter n'est pas pris en charge par l'URHAJ, **chaque structure doit faire une demande de prise en charge financière auprès de son OPCO** (Opérateur de Compétence).
(Voir le détail page 7)

2026 : UN PROGRAMME RICHE ET DES NOUVEAUTÉS !

Afin de nous adapter au mieux aux besoins des professionnel·le·s et des jeunes, nous avons à cœur, chaque année, de questionner et de faire évoluer nos formations incontournables et de proposer, le cas échéant, de nouvelles formations.

Ainsi, en 2026, l'URHAJ propose **10 formations en actions collectives territoriales** : (voir le détail page 8)

- La formation sur **la prise en compte du genre dans l'accompagnement socio-éducatif et la prévention et gestion de situations de violence sexiste et sexuelle**, pour continuer à répondre aux enjeux actuels de plus en plus prégnants en résidence-FJT.
- **Développer une expertise et des compétences spécifiques aux établissements** avec la formation « Les spécificités du projet FJT » et « Comment construire une posture d'animateur·rice d'actions collectives ».
- Accompagner **les parcours résidentiels de l'entrée à la sortie :** avec la formation sur «L'accompagnement vers le logement autonome » et celle sur « La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes » qui est doublée en 2026 pour répondre à la forte demande.
- **Sensibiliser les jeunes face à la désinformation**, avec un focus en 2026 sur les échéances électorales, avec la formation « Accompagner les résident·e·s à la désinformation et à l'esprit critique ».
- Trois formations pour **accompagner les jeunes en difficulté et/ou aux parcours spécifiques :** «Repérer, orienter et accompagner les jeunes en souffrance psychique », « Accueillir des personnes étrangères » et « Gérer les conduites addictives chez les jeuens »
- Et enfin, une formation qui fait son retour dans ce catalogue et utile en tout temps : **« Médiation et gestion des conflits »**

Et 4 formations en inter-structure, dont 1 nouveauté ! (voir le détail page 19)

- La formation « Développer et faire financer des projets en résidence-FJT » afin d'**outiller l'ensemble des personnels investis dans la recherche de financements**, pour mettre en place des actions porteuses en résidence, au service des jeunes et des territoires.
- Tou·te·s confronté·e·s à la question de **la bientraitance dans l'accompagnement des jeunes résident·e·s**, la formation « Adopter une posture bientraitante dans l'accompagnement des jeunes » vise à améliorer les pratiques des professionnel·le·s.
- La formation « Co-développement » permet aux direction de **construire collectivement des solutions pour faire face aux difficultés du quotidien**, de développer leur réseau de pairs aidants, ainsi que leur leardership.
- Enfin la nouvelle formation pour **maîtriser l'art des écrits professionnels,** afin d'acquérir les règles essentielles de l'écrit au travail.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'ACCÈS

Les formations se déroulent en présentiel dans les locaux de l'URHAJ Île-de-France (166 rue de Charonne, 75011 Paris).

Besoins spécifiques : Pour les salarié·e·s en situation de handicap, nous envisagerons ensemble des solutions au cas par cas, afin de garantir un égal accès à nos formations. Merci de nous prévenir de vos besoins spécifiques au moment de l'inscription, en adressant un mail à l'adresse suivante : formation@urhaj-idf.fr.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Les formations peuvent accueillir **jusqu'à 12 stagiaires** (sauf exception). Ce nombre permet des échanges riches et la participation active de tou·te·s.
- **Les inscriptions s'effectuent en ligne** à partir des liens que vous trouverez sur chacune des fiches descriptives.
- **Les demandes d'inscriptions seront traitées fin janvier 2026 pour les formations en ACT. Dans la limite des places disponibles, elles seront confirmées en février aux stagiaires et à leurs responsables** (aux adresses mail renseignées dans le formulaire d'inscription), puis au minimum deux mois avant les formations pour les demandes d'inscriptions arrivées ultérieurement. Des informations complémentaires pourront être demandées.
- **Une convocation est transmise par mail un mois avant le début de la formation** à chaque stagiaire inscrit·e, lui confirmant les détails pratiques et pédagogiques de la formation.
- À l'issue de la formation, **une attestation de présence** détaillant le nombre d'heures effectuées par le·la salarié·e est envoyée à l'employeur, tandis qu'**une attestation de formation** décrivant les objectifs pédagogiques de la formation et les heures effectuées est remise au·à la salarié·e.

MODALITÉS D'EVALUATION

Un questionnaire préalable d'auto-évaluation des compétences est à remplir en amont de la formation de manière dématérialisée. Il permet aux formateur·rice·s de s'adapter aux profils, ainsi qu'aux attentes des stagiaires. À l'issue de la formation, les stagiaires sont invité·e·s à répondre à **un questionnaire de fin de formation, afin d'évaluer l'atteinte des objectifs pédagogiques et leur satisfaction.**
Nos formations se faisant en petit comité, l'assimilation des contenus par les stagiaires est également vérifiée en continu par le·la formateur·rice : en encourageant les questions des stagiaires, par les travaux en groupe, les échanges, il·elle·s peuvent également proposer des exercices pratiques, des quiz…

CHIFFRES CLÉS 2025*

18.6/20	130	18	231
Note de satisfaction (moyenne)	Nombre de stagiaires	Nombre de formateur·trice·s	Nombre d'heures de formation dispensées

** Ces chiffres se basent sur les 12 formations dispensées entre mars et octobre 2025.*

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

Trois types de formations sont proposés et relèvent de modes de financement différents :

- Les Actions Collectives Territoriales (voir page 8)
- Les formations Inter-structures (voir page 19)
- Les formations Intra-structure (voir page 24)

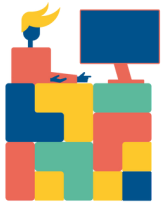

LES ACTIONS COLLECTIVES TERRITORIALES (ACT)

Ces formations sont élaborées sur mesure par l'URHAJ afin de répondre aux spécificités des métiers en résidences Habitats Jeunes. Tantôt transversales sur les différentes fonctions au sein des résidences, tantôt orientées sur certaines fonctions seulement, toutes permettent une prise de recul, l'acquisition de connaissances et un temps de réflexion encadré et collectif entre équipes de différents établissements.
Si les financements sont accordés à l'URHAJ par l'OPCO Uniformation, ces actions seront en conséquence gratuites pour les structures employeuses.

ATTENTION !
Les demandes de financement des ACT nécessitant l'accord d'Uniformation, nous ne vous confirmerons leur prise en charge financière qu'en février ou en mars. Dans le cas où il n'y aurait pas de financement sur une ou plusieurs de nos formations, nous vous proposerons de confirmer votre inscription dans les conditions suivantes : Facturation par l'URHAJ Île-de-France à hauteur de 350€ par jour et par participant·e. Ce montant pourra ensuite faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'employeur auprès de son OPCO (Uniformation,...).

En 2026, l'URHAJ teste un nouveau fonctionnement en ce qui concerne **les frais de repas** pris lors des formations, avec la **prise en charge des coûts pour les stagiaires à hauteur de 30€/repas et par stagiaire.** L'URHAJ se réserve le droit de modifier cette prise en charge en cours d'année. **Les frais de déplacement** restent à la charge des structures, qui peuvent ensuite en demander le remboursement auprès de leur OPCO.

LES FORMATIONS EN INTER-STRUCTURE

Ces formations sont payantes pour les structures (350€/jour pour les adhérents de l'URHAJ Île-de-France et 400€/jour pour les non-adhérents). Elles sont conçues de manière à être dans les barèmes de votre OPCO, donc remboursables. C'est donc aux structures de faire une demande de prise en charge financière. Chez Uniformation (l'OPCO des signataires de la convention HLA) le taux horaire est de 65€/heure avec un plafond maximum de 3 000€. L'URHAJ s'engage à appliquer ce plafond de tarification à ses formations afin que les structures adhérentes puissent être intégralement remboursées. L'URHAJ Île-de-France se réserve le droit d'annuler une formation 1 mois avant le début de celle-ci si le nombre minimum de stagiaires (6 personnes) n'est pas atteint. Pour toute question, vous pouvez écrire à : formation@urhaj-idf.fr

Les coûts annexes **(frais de restauration et de déplacement)** restent à la charge des structures, qui peuvent ensuite en demander le remboursement auprès de leur OPCO.

LES FORMATIONS EN INTRA-STRUCTURE

Les formations intra-stuctures sont des formations dispensées aux salarié·e·s d'une même structure. Les formations peuvent avoir lieu au sein de la structure ou dans d'autres locaux. Leur organisation et leur financement diffèrent en fonction de la demande.

AGENDA DES FORMATIONS EN ACT 2026

FORMATION	DATES	PUBLIC(S)	PAGE
La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes *(2 sessions)*	13-15 avril et 28 mai **ou** 4-16 juin et 6 juillet	Socio-éducatif et gestion locative	9
Les spécificités du projet FJT : mieux comprendre pour mieux agir *(2 sessions)*	21-22 avril **ou** 29-30 septembre	Socio-éducatif, gestion locative et direction	10
Repérer, accompagner et orienter les jeunes en souffrance psychique	26-27 mai	Socio-éducatif	11
Comment construire une posture d'animateur·rice d'actions collectives ?	1-2-29 juin	Socio-éducatif	12
Gérer les conduites addictives chez les jeunes	9-10-11 juin	Socio-éducatif	13
Accueillir des personnes étrangères : situations juridiques et interculturalité *(2 sessions)*	23-24-25 juin **ou** 15-16-17 septembre	Socio-éducatif	14
Violences sexistes et sexuelles et LGBTQphobies : prévenir et agir en FJT	6-7 octobre	Socio-éducatif	15
Médiation et gestion des conflits	13-14-15 octobre	Socio-éducatif, gestion locative et direction	16
Accompagner aux enjeux de la désinformation et à l'esprit critique	3-4 novembre	Socio-éducatif	17
Accompagner les résident·e·s vers le logement autonome	24-25 novembre	Socio-éducatif et gestion locative	18

LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

PRÉSENTATION

De l'entrée du·de la jeune à sa sortie de la résidence, le budget est un sujet incontournable de l'accompagnement. Pourtant, parler d'argent avec des résident·e·s n'est pas toujours aisé et les impayés peuvent parfois causer des tensions. Cette formation se propose d'outiller les équipes pour que l'accompagnement à la gestion du budget soit un levier vers l'autonomie.

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux psychosociologiques du rapport à l'argent (élément tabou, objet d'émancipation...) et repérer les situations-problèmes. Identifier les étapes méthodologiques de l'intervention sociale, ainsi que les acteurs venant en appui de sa pratique. Connaître les composantes du budget et maîtriser les outils utiles à la gestion budgétaire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Intégrer la gestion du budget comme un levier au sein du parcours
- du·de la résident·e en fonction de son projet et de ses ressources
- Connaître les bases de la gestion budgétaire
- Prévenir les difficultés de gestion du budget, aborder, identifier les problématiques et travailler sur le budget ou les autres éléments liés
- Savoir sensibiliser les résident·e·s à la gestion du budget, notamment à travers des actions collectives
- Identifier les partenaires locaux sur les thématiques d'autonomie sociale et économique, savoir quand orienter les résident·e·s et assurer un suivi

NOTE 2025
19.7/20

DATES *(2 sessions)*
13, 15 avril et 28 mai
ou 4, 16 juin et 6 juillet

DURÉE
3 jours - 21 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative ou de gestion locative

INTERVENANT·E·S
- Sadia El Mahi, formatrice en cursus DECESF
- Jérémy Pyronnet, formateur en éco-gestion et communication

TARIF
Action Collective Territoriale

CONTENU

- Le rapport à l'argent, notamment chez les jeunes
- Les postes budgétaires, leur part et l'identification des risques
- Postures professionnelles
- Éléments de vocabulaire et définitions
- Outils, méthodologie (action collective) et ressources
- Les acteurs locaux

MÉTHODES MOBILISÉES

Co-construction, échange de pratiques, apport théorique, Quizz, Mise en pratique - saynètes

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via nos formulaires dédiés :
- Session d'avril : **cliquez ici**
- Session de juin : **cliquez ici**

LES SPÉCIFICITÉS DU PROJET FJT : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

PRÉSENTATION

Fort d'une histoire de plus d'un siècle, le projet FJT perdure, tandis que son environnement évolue régulièrement.
Au travers du parcours d'un·e résident·e, de son entrée à sa sortie, il s'agira d'appréhender la spécificité du modèle FJT, de réfléchir à l'articulation possible entre ses valeurs, son contexte réglementaire et la gestion quotidienne de la structure.
Particulièrement recommandée aux nouveaux·elles salarié·e·s, cette formation s'adresse à tou·te·s les professionnel·le·s qui souhaitent mettre en perspective leurs pratiques quotidiennes, de la gestion locative à l'accompagnement socio-éducatif.

OBJECTIFS

Connaître et comprendre les spécificités du projet FJT et du travail en FJT.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre réglementaire et législatif qui s'applique aux FJT
- Comprendre l'origine des FJT, les valeurs et principes communs
- Les grandes étapes et outils de la gestion locative
- Les différents dispositifs et ressources de l'action socio-éducative
- Connaître les ressources de l'URHAJ, savoir aller les chercher et les mobiliser
- Prendre du recul et échanger entre pairs sur ses pratiques pour les mettre en perspective

NOTE 2025
19.3/20

DATES *(2 sessions)*
21 et 22 avril
ou 29 et 30 septembre

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Travailler en résidence-FJT

INTERVENANT·E·S
- Équipe de l'URHAJ Île-de-France

TARIF
Action Collective Territoriale

CONTENU

- Histoire, ADN et valeurs du projet FJT et du réseau Habitat Jeunes
- Cadre réglementaire
- Les différents interlocuteurs publics
- Étapes et spécificités du parcours en FJT : le public accueilli et les enjeux de la mixité sociale ; les outils de la gestion locative ; thématiques, outils et modalités de l'action socio-éducative ; accompagnement vers la sortie et le logement autonome

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques ; apport théorique ; travaux en groupe ; mises en situation ; co-construction

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via nos formulaires dédiés :
- Session d'avril : **cliquez ici**
- Session de septembre : **cliquez ici**

REPÉRER, ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SOUFFRANCE PSYCHIQUE

PRÉSENTATION

Les équipes des FJT sont confrontées à la souffrance psychique de certain·e·s jeunes, parfois corrélée à la précarité et à l'exclusion. Dans l'intérêt du bon déroulement de leur accompagnement, il est essentiel que les équipes puissent avoir des outils pour repérer, comprendre et aider les jeunes en souffrance, mais aussi évaluer la complexité de certaines situations.

OBJECTIFS

Identifier, analyser des situations, orienter et aider les jeunes en souffrance psychique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les formes courantes de souffrances et pathologies psychiques rencontrées en FJT
- Repérer les signes et savoir quand intervenir
- Savoir aborder la question individuellement, dans des situations de déni, ou collectivement
- Trouver la bonne posture à adopter en tant que professionnel·le non professionnel·le médical·e
- Connaître les parcours de soin possibles et les partenaires du territoire francilien vers lesquel·le·s orienter les jeunes
- Connaître les méthodes d'accompagnement à proposer aux résident·e·s en souffrance psychique
- Comprendre l'importance de l'habitat pour la stabilisation psychique d'une personne
- Se protéger en comprenant la notion de distance professionnelle et adopter la bonne posture d'aide

NOTE 2025
17.6/20

DATES
26, 27 mai 2026

DURÉE
3 jours - 21 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative

INTERVENANT·E·S
- Pablo Bergami, psychologue clinicien et enseignant

TARIF
Action Collective Territoriale

CONTENU

- Identification des représentations et idées reçues au sujet de la santé mentale
- La santé mentale et les troubles psychiques : les différents troubles, origines, différence entre troubles psychiques et déficience intellectuelle, le rétablissement
- Identification des ressources inter-personnelles et externes permettant la prévention en santé mentale, la prise en charge des jeunes en souffrance y compris en situation d'urgence
- L'organisation des soins en France
- Le vécu des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale et de leur entourage
- Prévention, outils, analyse de situations

MÉTHODES MOBILISÉES

Echange d'expérience, jeux de rôle et mises en situation, exposition théorique, étude de cas, co-construction

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

COMMENT CONSTRUIRE UNE POSTURE D'ANIMATEUR·RICE D'ACTIONS COLLECTIVES ?

PRÉSENTATION

Animer des temps collectifs est incontournable au sein des FJT. Pour autant, qu'on ne se sente pas outillé·e, pas formé·e, qu'on ne voie pas pourquoi faire du collectif ou qu'on estime que son public n'est pas intéressé… les freins sont nombreux. De fait, l'animation d'actions collectives est un métier en soi. Cette formation se propose de lever les freins, de prendre plaisir à l'animation de temps collectifs et d'apporter des compétences et des outils pour permettre aux équipes de s'en emparer.

OBJECTIFS

Construire une posture d'animateur·rice et la différencier de la posture d'intervention individuelle. Incorporer le jeu dans ses outils et construire des temps d'animation dans lesquels tous·tes se font plaisir. Faire une place à la parole de chacun·e, quelles que soient les inégalités de départ. Mettre en discussion et en travail des sujets de société.

NOTE 2025
17.8/20

DATES
1, 2 et 29 juin 2026

DURÉE
3 jours - 21 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative
› Des travaux seront à réaliser entre les jours de formation.

INTERVENANT·E·S
- Sébastien Hovart : formateur et ludo-pédagogue

TARIF
Action Collective Territoriale

COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les opportunités des actions collectives dans le parcours des jeunes et leur place au sein de l'accompagnement socio-éducatif
- Comprendre les freins à la mise en place d'actions et trouver des leviers pour les surmonter
- Impliquer les différent·e·s protagonistes (équipes du FJT, résident·e·s, partenaires, habitant·e·s…) et coconstruire tout ou partie des actions collectives
- Comprendre et assimiler la diversité des possibles actions en termes d'objectifs, d'animation et d'outil ; expérimenter des formats ludiques et innovants
- Assurer une communication mobilisatrice en amont et en aval des actions pour créer une dynamique au sein du FJT
- Mettre en œuvre les actions en favorisant les dynamiques de groupe et la participation des résident·e·s
- S'approprier une boîte à outils de techniques et de méthodes d'animation
- Savoir construire un temps d'animation structuré et dynamique

CONTENU

- Différences et complémentarités de l'accompagnement individuel et collectif
- Actions collectives : freins et facteurs de réussite
- Dynamique de groupe et freins à l'engagement
- Construction d'un projet d'animation à partir d'un objectif
- La communication autour d'un projet

MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie active et mise en situation, ludo-pédagogie, partage d'expériences, temps d'échange, co-construction, outillage

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

GÉRER LES CONDUITES ADDICTIVES CHEZ LES JEUNES

PRÉSENTATION

MDMA, GHB, crystal, crack… autant de produits qui traversent nos sociétés et qui transforment les modes de consommation et de pratiques toxicomanes. Cette formation abordera les différents types de produits et de pratiques addictives ainsi que leurs effets et leurs conséquences sur le plan social. Cette formation permettra de se repérer dans les différentes pratiques, de prendre du recul, et d'adopter un comportement adapté afin de pouvoir en parler avec les résident·e·s et, le cas échéant, les orienter.

OBJECTIFS

Connaître les pratiques addictives chez les jeunes et leurs effets sur les consommateur·rice·s afin de pouvoir en parler avec les résident·e·s et, le cas échéant, les orienter vers des partenaires du territoire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différents produits et les pratiques de consommation
- Identifier les effets physiques, psychologiques et comportementaux des différents produits
- Connaître les réseaux d'information et de prise en charge
- Adapter son comportement et sa communication

CONTENU

- Représentations sur les drogues et addictions
- Définition des addictions
- Présentation des produits (cannabis, MDMA, crack, cocaïne, etc.) :
- Nature des produits et effets recherchés
- Mode de consommation
- Les différents phénomènes de dépendance et les conséquences sur la santé physique et psychique ainsi que les conséquences sociales
- Repérer les signes de consommation problématique
- Communiquer avec des personnes sur leur addiction
- Ouvrir un espace de parole sécurisé et non-jugeant
- Vocabulaire en lien avec la consommation
- Exploration de son territoire professionnel afin d'identifier les structures d'aide et de soin
- Les autres types d'addictions comportementales (pornographie, sport et stéroïdes, achats compulsifs, etc.) et les jeux et paris en ligne
- Pédagogies de prévention

NOTE 2025
19/20

DATES
9,10 et 11 juin 2026

DURÉE
3 jours - 21 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative

INTERVENANT·E·S
- Amélie Pornin, formatrice

TARIF
Action Collective Territoriale

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, études de cas, réflexions autour de textes et supports vidéo, échange d'expériences

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

ACCUEILLIR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES : SITUATIONS JURIDIQUES ET INTERCULTURALITÉ

PRÉSENTATION

Face à une législation complexe et évolutive du droit des étranger·e·s sur le territoire français, les jeunes concerné·e·s se sentent souvent démuni·e·s et impuissant·e·s. Il est primordial que le personnel socio-éducatif des FJT soit en mesure d'orienter ces jeunes dans leurs démarches et de les aider dans la constitution de dossiers, de recours administratifs. Au-delà des apports juridiques, la troisième journée de formation permettra de prendre du recul et de s'interroger sur l'impact des différences culturelles dans la prise en charge éducative et ainsi d'adapter sa posture et sa pratique professionnelle.

OBJECTIFS

- Savoir accompagner un·e jeune étranger·e dans ses démarches administratives liées au titre de séjour ou à l'obtention de la nationalité française
- Comprendre les problématiques liées à la migration et adapter sa posture face à la différence culturelle.

NOTE 2025
18.9/20

DATES *(2 sessions)*
23, 24 et 25 juin
ou 15, 16 et 17 septembre

DURÉE
3 jours - 21 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative

INTERVENANT·E·S
- Me Morade Zouine, formateur et avocat, notamment spécialisé en droit des étrangèr·e·s, d'asile et de la nationalité
- Pablo Bergami, psychologue clinicien et enseignant

TARIF
Action Collective Territoriale

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les sources du droit des étranger·e·s
- Connaître les différents titres de séjour
- Savoir comment changer de statut
- Connaître les interlocuteur·rice·s et les démarches
- Connaître les voies de recours en cas de refus
- Connaître les modes d'acquisition de la nationalité
- Construire un parcours d'accompagnement vers le droit
- Connaître et comprendre les notions d'interculturalité, d'ethnocentrisme et de racisme
- Connaître et comprendre les notions de stéréotypes et de préjugés
- Comprendre le processus psychologique de l'immigration et les écueils de l'intégration

CONTENU

- Cartes de séjour (temporaire, pluriannuelle, résident·e), modalités de renouvellement et de changement de statut
- Refus au guichet, mesures d'éloignement et recours
- Modes de transmission et d'acquisition de la nationalité française
- Concepts issus de l'anthropologie (culture, interculturalité, ethnocentrisme, racisme) et de la psychologie (cognition sociale, catégorisation, stéréotypes et préjugés)
- Processus psychologiques liés à l'immigration et réalité sociale et écueils de l'intégration

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, quiz, études de cas pratiques, mises en situation, débats et analyse de médias

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via nos formulaires dédiés :
- Session de juin : **cliquez ici**
- Session de septembre : **cliquez ici**

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES ET LGBTQPHOBIES : PRÉVENIR ET AGIR EN RÉSIDENCE

PRÉSENTATION

Les violences sexistes, les violences sexuelles et les violences LGBTQphobes sont présentes dans nos quotidiens, et naturellement dans celui des jeunes résident.e.s. Les accompagnant.e.s et les structures peuvent activer des leviers afin qu'elles soient le moins présentes possibles, qu'elles soient stoppées et que les personnes soient accompagnées.

OBJECTIFS

S'outiller et se renforcer dans les postures de prévention et d'action/réaction face aux violences sexistes, sexuelles et LGBTphobes que vivent ou risquent de vivre les jeunes accompagné·e·s.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les mécanismes des violences, leurs formes et les liens entre elles
- Comprendre les conséquences des violences et les mécanismes du silence
- Prévenir les violences en contrant les facteurs de vulnérabilité et en renforçant les capacités d'agir
- Accompagner avec une posture sécurisante qui renverse les mécanismes des violences
- Diffuser une culture du consentement et de l'accompagnement
- S'appuyer sur un réseau de structures d'accompagnement et d'information
- Savoir repérer des situations de violences

NOTE 2025
19.1/20

DATES
6 et 7 octobre

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative

INTERVENANT·E·S
- Membres de l'association Claf'outils

TARIF
Action Collective Territoriale

CONTENU

- Connaissances et idées reçues sur les violences sexistes, sexuelles, LGBTphobes
- Connaissances sur les conséquences des violences, le psychotrauma et les mécanismes du silence
- Situations d'accompagnement : réflexes et postures de dialogue, procédures au sein de la structure : quand une personne parle
- de violences vécues, quand une personne ne parle pas, en contexte collectif
- Boîte à outils : activités et jeux possibles avec les résident·e·s, structures et ressources pour les jeunes, structures et ressources pour les accompagnant·e·s

MÉTHODES MOBILISÉES

Échanges de savoirs en petits groupes, apports de connaissances des formateur.rice.s, échange d'expériences, mises en situation, jeux

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

MÉDIATION ET GESTION DES CONFLITS EN RÉSIDENCE-FJT

PRÉSENTATION

Les FJT sont des lieux de vie et d'interactions. Entre voisin·e·s , les rythmes et habitudes de vie sont parfois différents différents, ce qui peut occasionner des tensions, la question du règlement intérieur peut parfois entra entraîner des incompréhensions.
La formation se propose d'outiller les professionnel·le·s au contact des résident·e·s pour se positionner en médiation et éviter ainsi les sources potentielles de tensions entre jeunes ou avec les équipes.

OBJECTIFS

Repérer, prévenir et dés désamorcer les conflits, grâce à une posture
et une communication adaptées.

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquérir des techniques de négociation et de gestion des conflits
- Développer ses compétences en communication
- Se positionner pour faciliter les échanges
- Connaître et comprendre la logique et les mécanismes de l'agressivité

CONTENU

- Communication sereine et efficace
- Principes de communication :
  - Importance du corps et du non non-verbal
  - Influence des systèmes de référence et de valeur
  - Outils de l'écoute active : re-formulation, questionnement, art du silence
- Prévenir, réagir, désamorcer : les bons réflexes
- Analyse des mécanismes des conduites agressives et violentes
- Mise en application d'outils de médiation

NOUVELLE FORMATRICE

DATES
13, 14 et 15 octobre

DURÉE
3 jours - 21 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction au contact des résident·e·s

INTERVENANT·E·S
- Amélie Pornin, formatrice

TARIF
Action Collective Territoriale

MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie active, mise en situation, échanges d'expérience et travaux en sous sous-groupes

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

SENSIBILISER AUX ENJEUX DE LA DÉSINFORMATION ET ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE DES JEUNES

PRÉSENTATION

D'après une étude Médiamétrie, 71% des jeunes de 15-34 ans consultent quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux, ces derniers étant, pour cette génération, le premier mode d'accès à l'information. Comment distinguer une information vérifiée d'une infox sur des réseaux où chacun peut diffuser des informations et les relayer ? Sensibiliser les résident·e·s à l'esprit critique est une des missions des équipes des FJT, pour accompagner les jeunes dans la construction de leur citoyenneté et le développement de leur pouvoir d'agir.

OBJECTIFS

Comprendre les processus de la désinformation et être capable de sensibiliser les résident·e·s sur cette question et leur donner des clés pour exercer un esprit critique.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les différents médias et les sources d'information
- Comprendre les processus de transmission de l'information (et des infox), notamment sur les réseaux sociaux utilisés par les jeunes de 16-30 ans
- Connaître et savoir appliquer les méthodes de vérifications des sources (fact checking)
- Mettre en place une action collective pour sensibiliser les résidents à l'esprit critique
- Adopter un discours et une attitude permettant aux résident·e·s de remettre en question une information

NOTE 2025
16.4/20

DATES
3 et 4 novembre 2026

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative

INTERVENANT·E·S
- Fake Off, association engagée pour le développement de l'esprit critique et la lutte contre la désinformation chez les jeunes.

TARIF
Action Collective Territoriale

CONTENU

- Définition d'une information pour mieux comprendre ce qui relève d'une désinformation
- Processus de fabrication de l'information : acteurs et enjeux
- Appropriation et analyse d'outils pédagogiques permettant de découvrir différents types de médias et arguments utilisés
- dans les débats médiatiques
- Construction d'une séquence d'animation
- Posture de l'animateur·rice en éducation à l'information et aux médias

MÉTHODES MOBILISÉES

Echange de pratiques , apport théorique, travaux en groupe, co-construction, expérimentation collective

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

ACCOMPAGNER LES RÉSIDENT·E·S VERS LE LOGEMENT AUTONOME : OUTILS ET PRATIQUES

PRÉSENTATION

Accompagner les résident·e·s vers le logement autonome est l'une des missions premières des résidences-FJT. D'une durée de deux jours, la formation alterne entre apports théoriques et échanges de pratiques. Au-delà de l'acquisition de connaissances sur la situation du logement en Île-de-France, la formation vise à appréhender le fonctionnement du secteur du logement (social, privé) et à connaître les différents partenaires et dispositifs mobilisables pour accompagner les jeunes vers le logement autonome.

OBJECTIFS

Être en capacité d'accompagner un·e résident·e dans sa recherche de logement en mobilisant les aides, les dispositifs et les partenaires du territoire.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les dispositifs d'aide en matière d'accès et de maintien dans les lieux
- Connaître le fonctionnement du logement social
- Connaître les démarches pour trouver un logement dans le parc privé
- Établir un projet logement en fonction de la situation du·de la résident·e
- Identifier les publics prioritaires
- Concevoir un parcours d'accompagnement vers le logement autonome articulant actions collectives et accompagnement individuel

NOTE 2024
19.6/20

DATES
24 et 25 novembre

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative ou de gestion locative

INTERVENANT·E·S
- Équipe de l'URHAJ Île-de-France

TARIF
Action Collective Territoriale

CONTENU

- L'habitat des jeunes en Île-de-France : chiffres clés et cadrage
- Le projet logement, les étapes de l'accompagnement
- Le logement social : de la demande à l'entrée dans les lieux, comprendre le processus d'attribution
- Les publics prioritaires
- Trouver un logement dans le parc privé
- Présentation des dispositifs d'aides (CAF, Action Logement…)
- Cas pratiques et ressources mobilisables

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques, apport théorique, travaux en groupe et co-construction

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

AGENDA DES FORMATIONS EN INTER-STRUCTURES 2026

FORMATION	DATES	PUBLIC(S)	PAGE
Codéveloppement (de mars à décembre)	Séance 1 : 12 mars	Direction	20
Développer et faire financer des projets en résidence	24-25 mars	Direction, gouvernance et socio-éducatif	21
Maitriser l'art des écrits professionnels	7-8 avril	Socio-éducatif et gestion locative	22
Adopter une posture bientraitante dans l'accompagnement des jeunes	19-20 mai	Socio-éducatif et gestion locative	23

CODÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION

Les équipes de direction font face à des problématiques multiples : gestion du bâti, gestion budgétaire, management et gestion des ressources humaines, conflits avec ou entre résident·e·s, accompagnement au changement… Face à la multiplicité des situations à gérer et donc des compétences qu'elles doivent développer, elles peuvent avoir un sentiment de solitude et besoin d'une aide extérieure et bienveillante.
Les groupes de codéveloppement permettent aux directions de se retrouver avec leurs pairs à intervalles réguliers, afin de réfléchir ensemble à des solutions concrètes à leurs difficultés. Une facilitatrice utilise différentes méthodes pour permettre la prise de parole et l'émergence de pistes de résolution. Ces groupes permettent de développer un réseau de pairs aidants, ainsi que leurs connaissances et compétences grâce à l'apport des autres membres.

OBJECTIFS

Utiliser l'intelligence collective pour réfléchir en groupe de pairs sur des problématiques vécues et actuelles, coconstruire des solutions, s'entraider et se soutenir mutuellement, afin d'améliorer ses pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable de prendre du recul et d'analyser une situation dans sa globalité
- Apprendre à aider et à être aidé·e
- Connaître, comprendre, appliquer, analyser et évaluer les pratiques relatives à la direction d'une résidence
- Renforcer et développer de nouvelles connaissances et compétences liées à la fonction de direction de résidence

NOTE 2024
19.7/20

DATES

De mars à décembre

- **Séance 1 : le 12 mars**

DURÉE

2 séances de 3h en présentiel et 4 séances de 2h en distanciel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Fonction de direction

INTERVENANT·E·S

- Milène Warme, consultante en développement (personnes et organisations)

TARIFS *(Voir conditions page 7)*

> 350€/jour (adhérent URHAJ IDF)
> 400€/jour (non adhérent)

CONTENU

Le contenu des groupes dépend des problématiques apportées par ses membres. Voici un exemple de sujets abordés par le groupe :

- Organisation des ressources humaines, difficultés de management
- Gestion du bâti, entretien et aménagement des locaux
- Difficultés des résident·e·s ou avec des résident·e·s
- Gouvernance associative
- Stratégie associative et développement
- Projet d'établissement et accompagnement socio-éducatif

Les échanges du groupe restent confidentiels.

MÉTHODES MOBILISÉES

Échange de pratiques, méthodes de facilitation, co-construction, étude de cas

IMPORTANT : cette formation nécessite votre engagement sur l'ensemble des séances. Les dates sont choisies par le groupe et la formatrice (hors séance 1).

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

DÉVELOPPER ET FAIRE FINANCER DES PROJETS EN RÉSIDENCE

PRÉSENTATION

Si la fragilisation des modèles socio-économiques de nos structures n'est plus à démontrer ces dernières années, il y a dans le même temps urgence à mobiliser des ressources pour faire face aux enjeux grandissants d'accompagnement global d'une jeunesse qui ne cesse de se précariser. Dans ce contexte, la recherche de financements alternatifs semble être une solution incontournable pour développer des projets en résidence.
Or, cette démarche n'est pas toujours inscrite dans notre culture et nos pratiques et pose donc régulièrement des questions sur le positionnement, les méthodes et les moyens.
Nouvellement proposée au catalogue, cette formation a pour objectif d'outiller l'ensemble des personnels investis dans la recherche de financement pour mettre en place des actions porteuses en résidence, au service des jeunes et des territoires.

OBJECTIFS

Maîtriser les fondamentaux de la gestion de projets et savoir identifier, solliciter, structurer et valoriser un partenariat financier.

NOTE 2025
19.7/20

DATES
24 et 25 mars

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Tout personnel investi dans la recherche de financements pour monter des projets en résidence

INTERVENANT·E·S
- L'équipe de l'URHAJ Île-de-France

TARIFS *(Voir conditions page 7)*
> 350€/jour (adhérent URHAJ IDF)
> 400€/jour (non adhérent)

COMPÉTENCES VISÉES

- Construire et formaliser son idée de projet
- Identifier et sélectionner de potentiels partenaires financiers
- Structurer une demande de financement
- Rendre compte et valoriser son action

CONTENU

- Les fondamentaux pour monter un projet en résidence
- Outils de mise en place d'une veille partenariale
- Incontournables et structuration-type d'un dossier de demande de financement
- Matrice de reporting financier et extra-financier
- Outils de suivi et de valorisation des résultats du projet

MÉTHODES MOBILISÉES

Apport théorique, échange d'expériences, mises en situation, travaux de groupe

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

MAITRISER L'ART DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

PRÉSENTATION

Dans le quotidien chargé des professionnel·le·s socio-éducatif·ve·s, les écrits ne sont pas qu'un passage obligé : ce sont des outils d'action, de mémoire et d'influence.
Cette formation vise à redonner du sens, de la maîtrise et de la liberté dans les pratiques d'écriture : écrire moins mais mieux, structurer ses idées avec justesse, formuler ce qui compte, faire entendre ce qui mérite de l'être. C'est une exploration guidée des leviers rédactionnels qui permettent de mieux transmettre, mieux défendre, mieux coopérer.
Dans un cadre bienveillant et interactif, les participant·e·s expérimentent, échangent et repartent avec des outils concrets adaptés à leur réalité. Une parenthèse professionnelle pour reprendre le pouvoir sur ses écrits, avec sérieux… mais sans rigidité.

OBJECTIFS

Maîtriser les règles essentielles de l'écrit professionnel, savoir structurer ses messages pour plus d'efficacité et adapter son style aux interlocuteur·rice·s et aux objectifs.

NOUVEAUTÉ 2026

DATES
7 et 8 avril

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative ou de gestion locative

- Les stagiaires devront transmettre en amont un exemple d'écrit produit dans leur cadre professionnel (mail, fiche, note, …).

INTERVENANT·E·S
- Nadia Zaroili, formatrice et fondatrice d'Alshaïn

TARIFS *(Voir conditions page 7)*
› 350€/jour (adhérent URHAJ IDF)
› 400€/jour (non adhérent)

COMPÉTENCES VISÉES

- Renforcer les compétences rédactionnelles des travailleur·se·s socio-éducatif·ve·s pour une traçabilité claire, partagée et sécurisée des accompagnements en résidence-FJT.
- Structurer les écrits professionnels pour mieux communiquer avec les différents acteurs (jeunes, collègues, partenaires, financeurs).
- Intégrer les outils numériques (dont l'IA générative) comme leviers d'optimisation des écrits, dans une approche éthique et maîtrisée.

CONTENU

- Identifier les types d'écrits produits dans les structures et leurs enjeux.
- Analyser la lisibilité, la cible et l'intention d'un écrit professionnel.
- Appliquer une relecture critique et construire une grille partagée de bonnes pratiques.
- Identifier les points faibles d'un écrit non maîtrisé.
- Comprendre les apports et limites de l'IA dans l'écriture professionnelle.
- Adapter un même contenu à différents destinataires.

MÉTHODES MOBILISÉES

Cas pratiques, jeux, travaux en sous-groupe, débats mouvants.

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

ADOPTER UNE POSTURE BIENTRAITANTE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

PRÉSENTATION

La bientraitance est l'affaire de tou·te·s. Au cœur de la nouvelle grille de l'évaluation externe des résidences-FJT et au vu des fragilités des publics accueillis qui présentent parfois des difficultés d'ordre social, familial, économique, psychologique, psychique, des carences affectives, éducatives et des demandes institutionnelles, les professionnel·le·s sont confronté·e·s à la question de la bientraitance dans l'accompagnement qu'il·elle·s proposent.

OBJECTIFS

Prévenir les situations de maltraitances en résidence Habitat Jeunes, et adopter une posture bientraitante dans ses pratiques professionnelles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le cadre règlementaire et législatif qui s'applique aux FJT en matière de bientraitance.
- Savoir définir et identifier les différentes formes et sources de maltraitance.
- Savoir analyser et adapter sa posture professionnelle au prisme de la bientraitance.
- Prévenir les situations de maltraitance en résidence Habitat Jeunes : mettre en place une cartographie des risques et un processus de remontée des plaintes.
- Acquérir des clés de CNV (Communication Non Violente)
- Identifier les facteurs qui endommagent ou améliorent la Communication

NOUVELLE FORMATRICE

DATES
19 et 20 mai

DURÉE
2 jours - 14 heures

PUBLIC ET PRÉREQUIS
Avoir une fonction socio-éducative ou de gestion locative

INTERVENANT·E·S
- Marine Bosquer, formatrice et consultante

TARIFS *(Voir conditions page 7)*
> 350€/jour (adhérent URHAJ IDF)
> 400€/jour (non adhérent)

CONTENU

- Savoir identifier les formes de maltraitance et adapter sa posture professionnelle
- Réfléchir aux processus de signalement et de remontée d'informations
- Coconstruire une définition de la bientraitance et identifier les facteurs clés
- Co-construire une cartographie des risques de maltraitance en résidence-FJT et définir des pistes d'amélioration continue

MÉTHODES MOBILISÉES

Travail de groupe à partir d'apports théoriques et des échanges centrés sur des situations observées sur le terrain

INSCRIPTION : L'inscription se fait en ligne via notre formulaire dédié : **cliquez ici**

LES FORMATIONS INTRA-STUCTURES

Les formations intra-stuctures sont des formations dispensées aux salarié·e·s d'une même structure par un organisme de formation externe. Les formations peuvent avoir lieu au sein de la structure ou dans d'autres locaux.

NOUVEAUTÉ 2026 !

Suite à quelques demandes reçues, de la part du réseau Habitat Jeunes franciliens, pour l'organisation de formation en intra-structure, via l'Organisme de Formation (OF) de l'URHAJ Île-de-France, nous pouvons proposer en 2026 l'organisation de quelques formations sous ce format !

CONDITIONS ET PRÉREQUIS

- Une formation à choisir parmi celles de notre catalogue 2026
- Pour un groupe de 8 à 12 salarié·e·s d'une même structure
- Formation portée par l'Organisme de Formation de l'URHAJ Île-de-France
- La structure accueillante s'engage à mettre à disposition une salle adéquate pour la formation et tout le matériel nécessaire pour la réalisation de celle-ci.

TARIFS

- Adhérent URHAJ Île-de-France : 2 000 € par jour de formation
- Non adhérent : 2 500 € par jour de formation

FAIRE UNE DEMANDE

Afin de pouvoir étudier votre besoin, merci de nous écrire à :
formation@urhaj-idf.fr

Pour cette première année de test, l'URHAJ ne peut organiser plus de 2 ou 3 formations intra-structure en 2026.

LES FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les formations réglementaires (Habilitation électrique H0-B0-BS manoeuvre simple, habilitation éléctrique BS-BE manoeuvres simples / essais et mesurages, formation initiale de sauveteur secouriste du travail (FSST)) **correspondent à des contenus techniques, réglementés et encadrés. Selon les missions qui leur sont confiées, les salarié·e·s peuvent avoir besoin d'être habilité·e·s pour certaines interventions techniques.**

Ces formations sont payantes pour les structures et peuvent faire l'objet d'une demande de prise en charge auprès de votre OPCO, mais sans garantie, car il s'agit pour certaines de formations obligatoires et donc à la charge de l'employeur.
L'URHAJ Île-de-France n'est pas organisme de formation sur ces thématiques.

Pour ces formations, vous pouvez vous adresser à **Sauvegarde Formation**, organisme certifié Qualiopi et spécialisé dans les domaines de IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels), de l'audit, du conseil, de la formation en sécurité et de la prévention des risques au travail.
Vous pouvez soliciter cet organisme pour vos formations d'habilitation électrique et de sauveteur secouriste au travail.

Contacts :
contact@sauvegarde-formation.com
02 35 33 03 48
www.sauvegarde-formation.com

Uniformation propose également une formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et des formations en maintenance.

Contacts :
www.uniformation.fr/nous-contacter
09 69 32 79 79
www.uniformation.fr

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉ·E·S

LES RENDEZ-VOUS DE L'URHAJ ÎLE-DE-FRANCE

En plus des formations, l'URHAJ Île-de-France propose tout au long de l'année, des événements et des temps forts pour développer le pouvoir d'agir des membres du réseau et des jeunes.

En 2025, nous avons notamment organisé…

DES ÉCHANGEONS SOCIO-ÉDUC'

des échanges en visio-conférence sur une après-midi, qui permettent aux équipes d'échanger leurs bonnes pratiques sur différentes thématiques qui les concernent comme par exemple l'animation du CVS, le mentorat pour les jeunes, la bientraitance dans l'accompagnement et le montage de projets avec des résident·e·s.

DES JOURNÉES DES ÉQUIPES SOCIO-ÉDUCATIVES

des rencontres thématiques sur une journée pour un temps d'échanges de pratiques sur des sujets comme la bientraitance, la *sensibilisation des résident·e·s aux économies d'énergies, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles*

DES MATINÉES D'ACCUEIL DES NOUVEAUX·ELLES DANS LE RÉSEAU

organisé sur une demi-journée, ce temps de rencontre permet de découvrir le réseau, l'équipe de l'URHAJ, ses différentes missions, les outils et ressources disponibles… mais aussi de rencontrer d'autres nouveaux·elles pour favoriser l'intégration au réseau ! Cette matinée s'adresse aussi bien aux salarié·e·s qu'aux administrateur·rice·s d'une structure adhérente.

UN TEMPS DE RÉFLEXION SUR LA PROCHAINE MOTION D'ORIENTATION DE L'UNHAJ

L'année 2025 rime avec nouvelle motion d'orientation pour l'Unhaj, qui sera présentée et votée lors du prochain congrès en novembre 2025. Durant toute l'année le "train de la Motion d'orientation" a parcouru les différentes régions à la rencontre des adhérents et des jeunes résident·e·s. En février les adhérents franciliens ont pu échanger avec l'équipe de l'Unhaj pour réfléchir et débattre sur le cadre commun dans lequel doit s'inscrire l'Union nationale pour la période de 2025 à 2029.

DES TEMPS DE RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES

Communes, CAF, services de l'Etat ou encore bailleurs : l'URHAJ participe à de nombreux temps d'échanges avec les partenaires pour représenter le réseau Habitat Jeunes en initiant les professionnel·le·s au fonctionnement des résidences Habitat Jeunes, pour faciliter les liens dans les territoires et pour alerter les institutions sur les difficultés rencontrées par nos publics.

LES COMMISSIONS DE L'URHAJ

Les 4 commissions thématiques : socio-éducative, parcours résidentiels, métiers de l'Humain et développement et patrimoine permettent d'agir collectivement et ont pu déboucher sur des productions et actions utiles pour l'ensemble du réseau.

DES RENCONTRES DES ÉQUIPES DÉPARTEMENTALES

Organisé dans différents départements d'Île-de-France sur une demi-journée, ce nouveau format de rencontres permet de renforcer les liens entre professionnel·le·s et de s'appuyer sur le collectif pour améliorer ses pratiques pro.

CONTACTS

Vous avez des questions ?
Vos contacts pour la formation à l'URHAJ Île-de-France

formation@urhaj-idf.fr

Louise Pelletier
Responsable Communication
et Vie du réseau
06 83 70 95 73

Noa Laguerre
Chargée de mission Vie Associative
en alternance
07 80 90 71 02

Habitat Jeunes Île-de-France
Tellement que du logement !

166 rue de Charonne
75011 Paris
01 42 16 86 66
habitatjeunes-idf.fr
contact@urhaj-idf.fr